

SEANCE DU  
6 AVRIL 2023

RAPPORT N° I-2  
23SGADB0031

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**25**

**Nombre de conseillers présents :**  
**19**

**Date de convocation :**  
**31 mars 2023**

**Date d'affichage :**  
**7 avril 2023**

**OBJET:**  
**Apprentissage - Création d'emplois  
année 2023/2024**

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote:** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour :** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté  
contre :** 0

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus :** 0

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 6**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 06 avril à quatorze heures trente** le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, vice-président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET

**VICE-PRESIDENTS**

Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER -

**CONSEILLERS DELEGUES**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme LOUIS (pouvoir à M. LUARD)  
M. PINTO (pouvoir à M. DURAND)  
M. CASSIER (pouvoir à M. JAUNET)  
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. BAUDIN)  
Mme LODDO (pouvoir à M. MEUNIER)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Daniel MEUNIER



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 6 octobre 2022, devenue exécutoire le 8 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 6 avril 2023,

Le rapporteur expose :

« L'apprentissage constitue un axe important de la politique d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et, dans le cadre de sa politique ressources humaines, la Communauté Urbaine recrute régulièrement de jeunes lycéens ou étudiants en contrat d'apprentissage, par cycle, et en fonction des besoins de services eu égard aux actions du plan de mandat.

Le recours à l'apprentissage offre des opportunités aux jeunes de se former sur leur futur métier tout en bénéficiant des savoirs et compétences des agents de la collectivité.

Suite au recensement effectué en 2023 auprès des services communautaires, la Communauté Urbaine renforce son action d'insertion en proposant d'accueillir 6 jeunes sous contrat d'apprentissage :

<b>Pôle/Direction/Service</b>	<b>Nombre de postes</b>	<b>Diplôme préparé</b>	<b>Durée de la formation</b>
PR/ DAJCP/Service Affaires juridiques, Assurances et Assemblées	1	Master 2	1 an
PAPT/Direction de la prospective et du développement/Service développement durable	1	Master 2/ingénieur	2 ans
PR/DSI/Infrastructures et réseaux	1	Manager en infrastructures et cyber sécurité des SI	2 ans
PR/DSI/Service applications et expérience utilisateurs	1	Technicien support informatique Bac+2	2 ans
Direction des ressources humaines	1	Master 2 RH	2 ans
PAPT/Direction de l'aménagement opérationnel	1	BTS travaux publics	2 ans

Pour rappel, le coût de la formation en apprentissage sera entièrement pris en charge par le CNFPT dans la limite de prix plafond arrêtés en concertation avec l'Etat et France compétences.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'approuver la création des contrats d'apprentissage suivants :

<b>Pôle/Direction/Service</b>	<b>Nombre de postes</b>	<b>Diplôme préparé</b>	<b>Durée de la formation</b>
PR/ DAJCP/Service Affaires juridiques, Assurances et Assemblées	1	Master 2	1 an
PAPT/Direction de la prospective et du développement/Service développement durable	1	Master 2/ingénieur	2 ans
PR/DSI/Infrastructures et réseaux	1	Manager en infrastructures et cyber sécurité des SI	2 ans

PR/DSI/Service applications et expérience utilisateurs	1	Technicien support informatique Bac+2	2 ans
Direction des ressources humaines	1	Master 2 RH	2 ans
PAPT/Direction de l'aménagement opérationnel	1	BTS travaux publics	2 ans

- D'autoriser M. le président à signer les contrats afférents avec les apprentis.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 7 avril 2023  
et publié, affiché ou notifié le 7 avril 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI

